

## Bourses de l'ACDI

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) accordera, en 1980-1981, des bourses d'études d'une valeur totale de plus de \$125 000. Elles seront accordées à des Canadiens désirant faire carrière dans le développement international.

Les bourses, calculées en fonction de la nature et de l'étendue des études envisagées, peuvent atteindre \$11 500 par année et sont normalement octroyées pour deux ans. Les boursiers doivent effectuer, dans un pays en développement, un stage de recherches sur les aspects du développement qu'ils ont choisi d'étudier.

Les demandes de bourses sont soumises à un comité de sélection composé de représentants de l'ACDI, du Centre de recherches pour le développement international et d'organisations non gouvernementales oeuvrant pour le développement international.

## Gaz canadien pour les États-Unis

L'Office national de l'énergie (ONE) a autorisé, le mois dernier, des exportations de gaz naturel aux États-Unis, exportations dont la valeur s'élèverait à plus de \$15 milliards.

Les exportations, réparties sur huit ans, représentent un peu plus de 5 p.c. de toutes les réserves canadiennes actuellement connues.

Le ministre de l'Énergie, M. Ray Hnatyshyn, et l'ONE ont prédit que ces exportations créeraient un regain d'activités d'exploration, augmentant ainsi les chances de faire de nouvelles découvertes de gaz et de pétrole. De plus, les exportations rapporteraient, selon l'ONE, des avantages économiques de \$6,5 milliards, avantages consistant en travaux d'exploration, dans la construction de pipe-lines et autres. Comme le rapporte Michel Vastel dans *Le Devoir*, "l'autorisation d'exporter de telles quantités de gaz aux États-Unis est d'ailleurs conditionnelle au parachèvement de certains tronçons du pipe-line de l'Alaska dans sa partie sud".

"L'objectif, a affirmé l'ONE, est d'obtenir, avant 1981, de nouvelles possibilités de livraison et d'exportation du gaz de l'Alberta, et du même coup de contribuer au financement du gazoduc de la route de l'Alaska en entier".

## Le gouvernement du Québec dévoile la question référendaire

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a annoncé le 20 décembre, au nom du gouvernement, le libellé de la question référendaire que nous reproduisons intégralement ci-dessous.

*"Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples;*

*"Cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté — et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie;*

*"Tout changement de statut politique résultant de ces négociations sera soumis à la population par référendum;*

*"En conséquence,*

**Accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?**

M. Lévesque a pris l'engagement de tenir un deuxième référendum quel que soit le résultat du premier.

### Réactions

Le chef du Parti libéral du Québec et chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Claude Ryan, a déclaré: "Cette question est louvoyante et trompeuse; elle reflète l'opportunisme et la confusion intellectuelle du gouvernement; elle noie l'objectif recherché dans le moyen pour y parvenir". Son parti, a-t-il dit, tentera de faire amender ce texte lors du débat parlementaire qui s'ouvrira à la reprise des travaux de la session et après les élections fédérales générales.

M. Ryan reproche au libellé trois points en particulier: la question manque de clarté et n'insiste pas assez sur la souveraineté — elle confond l'objectif (souveraineté-association) avec les moyens (négociations) — le préambule pose des problèmes juridiques parce qu'il favorise injustement la thèse gouvernementale.

Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a affirmé que la question telle que formulée pourrait recevoir une réponse favorable. Il a cependant ajouté que son parti n'acceptait pas cette formulation et qu'il tenterait aussi de faire amender la question.

La réaction des chefs politiques fédéraux a aussi été négative, comme le rapporte Rodolphe Morissette dans *Le Devoir*: La question présente une option "incompatible avec la fédération canadienne et inacceptable au gouvernement central", a dit le premier ministre conservateur, M. Joe Clark. Elle contient "un étapisme socialement inacceptable", selon le chef libéral, M. Pierre Trudeau. Elle "ne tient pas compte des aspirations de la majorité des Québécois, qui souhaitent plutôt un fédéralisme renouvelé", d'après le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent.

De son côté, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, trouve la question beaucoup trop vague. "Quelle que soit la manière dont elle est formulée, la question forme clairement un appel à l'indépendance", a-t-il dit.

## Relations Canada-Côte d'Ivoire

Le Canada et la Côte d'Ivoire ont signé un mémoire d'entente visant la création d'une commission bilatérale Canada-Côte d'Ivoire.

Cette commission aura pour but de promouvoir les relations canado-ivoiriennes dans tous les domaines d'intérêt mutuel. Elle servira de cadre de réflexion sur l'état des relations entre les deux pays et elle déterminera les orientations générales à prendre en vue de donner une nouvelle impulsion aux relations bilatérales, sur la base des avantages réciproques et des intérêts mutuels.

D'autre part, le Canada donnera son appui à la Côte d'Ivoire dans la réalisation du quatrième programme ivoiro-canadien d'électrification rurale estimé à \$41 millions. Ce programme vise à raccorder les villes de Odienné et Seguela au réseau interconnecté de l'Énergie électrique de la Côte d'Ivoire et à apporter l'électricité aux villes et villages environnants.

Le Canada offrira les services d'ingénierie, l'équipement et l'appareillage nécessaires au montage des lignes dans les deux régions. Il se chargera du perfectionnement des cadres supérieurs et de la formation des techniciens exploitants en transport et distribution. Enfin, le Canada enverra en Côte d'Ivoire des instructeurs de montage et d'entretien des lignes.